

CONSEIL DE L'EUROPE

Conférence des OINGs

Session 26-29 janvier 2015

Une nouvelle présidence pour la Conférence des OING

Strasbourg, 30 janvier Anna RURKA, Vice-présidente du Comité européen d'action spécialisée pour l'enfant et la famille dans leur milieu de vie a été élue Présidente de la conférence des OING le 29 janvier pour un mandat de 3 ans. Anna Rurka, de nationalité polonaise, est active au sein de la Conférence des OING depuis 2005, en particulier en tant que chargée de mission enfance-famille et représente la Conférence au Comité des Parties de la Convention de Lanzarote.

Elle succède à Jean-Marie Heydt qui a présidé la Conférence des OING de janvier 2009 à janvier 2015 qui a été élu Président d'honneur.

Résolution suite aux attaques terroristes à Paris les 7, 8 et 9 janvier 2015

Résolution adoptée le 29 janvier 2015 CONF/PLE(2015)RES1

La Conférence des OING du Conseil l'Europe

- condamne avec véhémence les crimes contre les journalistes et les collaborateurs de l'hebdomadaire Charlie Hebdo, les policiers et les victimes juives se trouvant dans une épicerie casher à Paris ;
- est particulièrement concernée par les menaces que le terrorisme, l'extrémisme, la radicalisation et l'antisémitisme font courir à nos sociétés et nos démocraties.

La Conférence des OING

- contribue avec ses membres à travers l'Europe à rendre les sociétés plus cohésives et inclusives afin qu'elles s'enrichissent de leurs diversités;
- appelle au respect absolu de la vie de chacun et de la dignité de tout être humain consacrés par la Déclaration universelle des droits de l'homme et garantis par la Convention européenne des droits de l'homme;
- défend la liberté de pensée et d'expression et œuvre à la démocratie participative ;
- demande instamment aux gouvernements à veiller à ce que la lutte contre le terrorisme préserve les droits de l'homme et les fondements de l'état de droit.

La Conférence des OING

- est décidée à joindre ses forces à celles du Comité des Ministres, de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux pour affronter ces défis ;
- mobilise ses compétences et ses réseaux pour contribuer à l'action du Conseil de l'Europe contre l'extrémisme et la radicalisation qui conduisent au terrorisme et pour la défense des droits de l'homme et de l'état de droit.

Le Bureau de la Conférence des OINGs

Composition du Bureau

Le Bureau de la Conférence des OING est composé de neuf membres, délégués d'OING membres de la Conférence des OING, qui siègent au sein du Bureau en tant que personnes

physiques. Elles sont élus par la Conférence des OING pour un mandat de trois ans renouvelable une fois.

Ces neufs membres sont:

- le Président de la Conférence
- trois Vice-présidents
- quatre Rapporteurs
- le Président « d'OING-Service »

Mandat du Bureau

Le Bureau est chargé de préparer les Ordres du jour des réunions de la Conférence des OING et de sa Commission Permanente et assure la mise en œuvre des décisions prises par ces deux instances. Il met en œuvre la politique de communication interne et externe de la Conférence des OING définie par la Commission permanente.

Il veille à ce que toutes les OING dotées du statut participatif intéressées par les travaux de la Conférence des OING y trouvent leur place.

Membres du Bureau

Les membres du Bureau élus en janvier 2015 pour un mandat de trois ans sont :

- **Présidente de la Conférence des OING**
Anna RURKA
Comité européen d'Action spécialisée pour l'Enfant et la Famille dans leur Milieu de Vie (EUROCEF)
[✉ anrurka@gmail.com](mailto:anrurka@gmail.com)
- **Vice-Présidents**
Antonina DASHKINA
Fédération Internationale des Travailleurs Sociaux (IFSW Europe)
[✉ rusunisw@mail.ru](mailto:rusunisw@mail.ru)
- Laura FRATTI-GUCCI
Femmes Chefs d'Entreprise Mondiales (FCEM)
[✉ laura.gucci@gmail.com](mailto:laura.gucci@gmail.com)
- Israël MENSAH
Office International de l'Enseignement Catholique (OIEC)
[✉ imensah12gmail.com](mailto:imensah12gmail.com)
- **Rapporteurs**
Jean-Michel CAUDRON
Fédération Internationale des Associations des Personnes Agées (FIAPA)
[✉ jean-michel.caudron@orange.fr](mailto:jean-michel.caudron@orange.fr)

Election d'une experte égalité homme-femme

Anne NEGRE, **Groupement Européen des Femmes Diplômées des Universités, GEFDU**, Docteur en Droit, je suis Avocate, spécialiste du droit du travail et des discriminations, Médiatrice, elle enseigne à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

Résolution sur « la société civile, la paix et la démocratie en Ukraine »

La Conférence des OING a organisé une visite d'un groupe d'ONGs ukrainiennes pour discuter de la mise en œuvre des priorités stratégiques pour la promotion de la participation de la société civile à la prise de décision en Ukraine 8.12.2014 :

Ces notes visent en partie à montrer, par des exemples, comment les priorités stratégiques susmentionnées peuvent se traduire dans les faits

Stratégie pour une action concertée et cohérente de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe dans les pays de voisinage méditerranéen. 24.01.2015

La Conférence a accueilli une délégation du Ministère chargé des relations avec le Parlement et la Société Civile du Royaume du Maroc pour un échange de vues sur une éventuelle coopération future.

La Conférence des OINGs adhère pleinement à la coopération active avec le voisinage inscrite dans les Priorités 2012-2014 dans les domaines des droits de l'homme, de l'état de droit et de la démocratie, notamment pour la Tunisie (DGProg/Inf(2012)3rev) et le Maroc (DGProg/Inf(2012)4rev) avec le statut de *Partenaire pour la démocratie* octroyé par l'Assemblée Parlementaire au Parlement du Maroc.

La situation actuelle nous conduit à devoir constater que ce qui était dénommé « printemps arabe » est aujourd'hui trop souvent en proie à de nouvelles forces dogmatiques pour lesquels le concept du vivre ensemble est bien différent de l'idéal des droits de l'homme universels recherché lors de ces révolutions. C'est pourquoi, le seul rempart, pour éviter la naissance de nouvelle tyrannie, est la démocratisation et la participation citoyenne.

L'enracinement d'une citoyenneté démocratique ne peut exister et se développer qu'à travers une prise de conscience et un attachement des citoyens à leurs droits et à leurs responsabilités. Pour y parvenir, il faut développer le rôle primordial qu'est l'éducation, en particulier l'éducation aux droits humains et à l'exercice de la citoyenneté dans un environnement démocratique et inclusif.. Une société civile organisée ne s'invente pas, ne se décrète pas, elle se vit, se forme et se structure par la connaissance et l'usage des outils indispensables à son existence.

C'est pourquoi, il nous faut arrêter une stratégie d'actions pour non seulement constituer un socle mais aussi couvrir des contributions dans les domaines tels que le **renforcement des forces démocratiques de la société civile** en partenariat avec les autorités et les ONG nationales.

Il faut préciser que la stratégie actuelle développée dans certains pays viserait plutôt à réduire la portée d'actions d'une possible société civile organisée. De plus, la conséquence trop souvent observée de ces phénomènes est de ne pas encourager les autochtones à trop révolutionner les pratiques. Ce qui provoque un découragement alors que justement nous devons viser un développement des motivations dans ces pays et les aider à se former, à prendre en main leurs destins. En effet, sur place, en Tunisie, au Maroc et en Algérie, les acteurs de la société civile sont encore nombreux et tout à fait en mesure de conduire leurs propres affaires (formation des cadres, montage de projets, etc.). Le problème qu'ils rencontrent est avant tout une insuffisance de « maturité » politique démocratique (les vieux démons de la politique parviennent encore à jouer sur la durée, à faire trainer les évolutions, pour ne pas perdre le pouvoir etc.).

Pour guider notre réflexion, il faut tout d'abord bien distinguer ce qui relève de nos finalités et ce qui concerne nos objectifs.

Nos finalités ambitionnent. d'apporter un soutien et une aide efficaces aux ONG nationales des pays du sud de la Méditerranée pour leur permettre d'être la voix concertée et représentative de la société civile auprès des décideurs politiques des Etats dans la région et des Etats membres du Conseil de l'Europe.

Nos objectifs visent à développer des initiatives concrètes qui vont avoir une portée directe auprès des acteurs locaux dans les pays de la rive Sud de la Méditerranée, le cas échéant, elles offriront une coordination d'actions conduites par les différentes OING impliquées.

La Conférence des OING, un des piliers du quadrilogue du Conseil de l'Europe, se doit d'agir dans l'esprit et le cadre concerté de la politique de voisinage à l'égard du Sud et de l'Est méditerranéens. De plus, la Conférence des OING ne saurait se substituer aux démarches déjà développées par la diversité des opérations menées par des ONG nationales ou des OING.

Ces objectifs se déclinent ainsi dans plusieurs dimensions d'action visant à :

- **renforcer la société civile de ces pays**, notamment en soutenant « more capacity building » pour des ONG dans un esprit « sharing rather than teaching », sur la base des mêmes valeurs et droits universels ;
- **établir un dialogue avec les autorités** en utilisant cette expérience unique grâce aux outils efficaces, dont dispose la Conférence des OING, comme le *Code de bonne pratique* pour la participation civile au processus décisionnel (traduit en 19 langues dont l'Arabe) et *l'Outil de Dialogue* pour conduire un dialogue interculturel ;
- accentuer **notre plateforme de débat** – comme la participation des représentants de la société civile à nos réunions et forums et favoriser les échanges et l'expression de nos savoir-faire ;
- exprimer clairement un **soutien politique et accompagner les actions démocratiques** permettant une bonne gouvernance par les Institutions publiques (exemple de nos textes adoptés en session plénière) ;
- amplifier notre travail et mieux **coordonner nos efforts**, en bonne intelligence, de façon constructive avec :
 - les **acteurs locaux**, membres de la Conférence des OING dans ces régions, ou d'autres acteurs de la société civile qui sont déjà bien engagés ;
 - d'autres **organes du Conseil de l'Europe**, dans le cadre d'un **quadrilogue** actif, avec l'Assemblée parlementaire, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, la Direction de la Jeunesse, le **Centre Nord-Sud** du Conseil de l'Europe assurer une véritable « articulation » entre tous les acteurs pour permettre que la spécificité de chacun se retrouve dans des actions communes ;
- affirmer un **soutien déterminé à l'égalité entre les femmes et les hommes, aux droits de l'homme pour les femmes**, à l'égal bénéfice des droits, ainsi qu'un renforcement du rôle des femmes dans la vie politique et publique, en partenariat avec le Centre Nord-Sud et le « réseau de femmes Euro-Med ». Dans ce domaine nous disposons non seulement

d'expériences mais aussi d'un ensemble d'OING dont la maîtrise du sujet et des actions à développer ne sont plus à démontrer ;

- développer un investissement tout particulier dans la **promotion de la coopération de la jeunesse**, pour conceptualiser dès le départ des politiques qui intègrent véritablement l'impact intergénérationnel dans le concept de société et pour permettre la nécessaire relève des acteurs, en partenariat avec le secteur Jeunesse du Conseil de l'Europe;

- **créer une cellule de veille** de la Conférence des OING pour envisager de lancer certaines opérations dans ces pays. La Conférence pourrait y initier des réunions sectorielles dans les domaines croisés tels le social, l'éducation, etc. Un lien avec nos Commissions serait à privilégier.

Enfin, ce projet d'action ne pourra se concrétiser que sous réserve de trouver les financements spécifiques et adaptés.

Brigitte Le Gouis Représentante du CECIF au Conseil de l'Europe